



LYCÉE & CFPPA DE GUINGAMP - KERNILIEN

Être acteur de sa formation, de sa réussite, de son territoire

DOSSIER DE CANDIDATURE – ANNÉE 2024-2025

LE DOSSIER D'INSCRIPTION DÉFINITIF SERA ENVOYÉ APRÈS LES PROCÉDURES AFFELNET ET PARCOURSUP (MI-JUIN)

Candidat

Nom et prénom : _____

Sexe : M F Né(e) le..... : ___/___/___/ à : _____ Dép. (ou pays) : _____

Régime de l'élève demandé : interne – demi-pensionnaire – externe - Galop : _____ (option équitation seulement)

Le Responsable legal (Nom et prénom) : _____

Adresse complète : _____

Téléphone (liste rouge : oui - non) ___/___/___/___/___/ Portable : ___/___/___/___/___/

E_mail: _____

Établissement fréquenté cette année (2023/2024)

Nom et adresse de l'établissement scolaire : _____

Classe suivie actuellement : _____

LV 1 : _____ LV 2 : _____ Autre : _____

Par quelle classe êtes-vous intéressé(e) (cochez la classe concernée)

4ème de l'Enseignement Agricole 3ème de l'Enseignement Agricole

Bac Pro CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole)

L'entrée en 2nde Pro Conduite d'Elevages et de Cultures se fait via Affelnet dans les collèges d'origine

seconde Pro C.E.C 1ère Bac Pro CGEA terminale Bac Pro CGEA

Bac Pro CGEH (Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique- Test de niveau d'équitation **OBLIGATOIRE** (voir p.4))

L'entrée en 2nde Pro Activités Hippiques se fait via Affelnet dans les collèges d'origine

seconde Pro A.H. 1ère Bac Pro CGEH terminale Bac Pro CGEH

Bac Techno STAV (Sciences et Techniques de l'Agronomie et du Vivant) (LV2 : espagnol) - **L'entrée en 2nde**

Générale et Technologique (EATDD) se fait via Affelnet dans les collèges d'origine

seconde GT 1ère STAV Production Agricole 1ère STAV Agroéquipement terminale STAV PA

BTS Productions Animales **L'entrée en 1ère année de BTS se fait via le site internet "ParcourSup"**

BTS 1 PA BTS 2 PA

BTS PA en 1 an (après un autre BTS) Intitulé du précédent BTS : _____

BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole - **L'entrée en 1ère année de BTS se fait via le site internet "ParcourSup"**

BTS 1 ACSE BTS 1 ACSE+BPJEPS BTS 2 ACSE BTS 2 ACSE+BPJEPS

BTS ACSE en 1 an (après un autre BTS) Intitulé du précédent BTS : _____

BPJEPS (éducateur sportif) : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

La loi n°78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit aux élèves et à leur représentant légal un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit de rectification ne concerne pas les vœux d'affectation après la date limite de dépôt des dossiers.

LETTRE DE MOTIVATION

Fait à _____, le ____/____/____/

Signature du(des) représentant(s) légal(aux) du candidat
(obligatoire si l'élève est mineur)

Signature du candidat

INFORMATIONS UTILES

TARIFS

Le Conseil régional de Bretagne a adopté le 7 avril 2022 en assemblée plénière, les principes et les grilles de la tarification unique, sociale et solidaire de l'hébergement et de la restauration dans les lycées publics bretons. Ces tarifs sont calculés selon vos ressources, à partir de votre quotient familial. Afin de bénéficier de la tarification régionale, il est indispensable de vous inscrire en ligne sur le portail bretagne.bzh/tarification à partir du 1^{er} juin si votre enfant est inscrit dans notre établissement.

L'internat est ouvert du dimanche soir au vendredi après-midi.

Pour les étudiants, la priorité est donnée aux étudiants de 1^{ère} année, selon les places disponibles.

Les périodes de stage sont déduites des factures.

Règlement (élèves et étudiants)

Les frais d'internat ou de demi-pension sont payables, par trimestre, à réception de la facture, par **prélèvement automatique, chèque ou tout autre mode de règlement.**

Trimestres scolaires	Période de facturation	Pourcentage du tarif annuel
1 ^{er} trimestre	Rentrée scolaire – Vacances de Noël	45%
2 ^{ème} trimestre	Vacances de Noël – Vacances de printemps	35%
3 ^{ème} trimestre	Vacances de printemps – Fin d'année scolaire	20%

TRANSPORT DES ELEVES INTERNES

(Gare <=> Lycée, Dimanche soir ou Lundi matin / Vendredi)

Tarifs

192 €/an payable par prélèvement.

Horaires des navettes

	DEPART		ARRIVEE	
Le Dimanche soir	Au départ de la gare	21h00	Au lycée	21h15
Le lundi matin	Au départ de la gare	08h00	Au lycée	08h10
Le vendredi soir	Au départ du lycée	15h40	A la gare	15h55

Transporteur : JEZEQUEL

DATES A RETENIR

Portes ouvertes

- Le samedi 20 janvier 2024, de 09h00 à 17h00
- Le samedi 16 mars 2024, de 09h00 à 17h00

ORGANISATION JOURNEE MINI-STAGE ET ENTRETIEN : 2NDE AH – 1ERE CGEH

La procédure de recrutement se déroule en quatre temps :

- l'inscription à une journée de mini-stage (4 dates proposées)
- l'envoi d'une ou plusieurs vidéos avec le formalisme demandé 1 semaine avant la date du mini stage
- l'envoi du dossier de candidature avec l'ensemble des pièces 1 semaine avant la date du mini stage
- la réalisation de la demi journée de mini stage lors de laquelle l'ensemble du dossier de candidature sera étudié lors d'un entretien de motivation.

1) Inscription au mini-stage (4 dates possibles)

- Mardi 20 février 2024 :

8h-10h : Observation cours équitation au centre équestre (classe de seconde)

10h – 12h : Entretien

Après midi : possibilité de faire une heure d'hippologie à l'amphithéâtre puis visite si besoin de l'établissement

- Vendredi 23 février 2024 :

8h-10h : Entretien

10h-12h : Observation cours équitation au centre équestre

Après-midi : visite si besoin de l'établissement puis possibilité observation du TP poulain de Stéphane au centre équestre)

- Mardi 12 mars 2024 :

8h-10h : Entretien

10h-12h : Observation cours équitation au centre équestre (classe de première CGEH)

Après midi : possibilité de faire une heure d'hippologie à l'amphithéâtre puis visite si besoin de l'établissement

Vendredi 15 mars 2024 :

8h-10h : Observation cours équitation au centre équestre (avec première CGEH)

10h-12h : Entretien

Après-midi : visite puis possibilité observation du TP poulain de Stéphane au centre équestre

Une convention de stage doit être remplie et signée par le collège ou lycée, l'élève, ses responsables légaux et renvoyée par mail pour signature de la Directrice de Kernilien.

Adresse mail : anne.le-jannou@educagri.fr

2) Dépôt vidéos

Une (ou plusieurs vidéo) doit être transmise par les candidats via le DRIVE une semaine avant le jour du mini-stage/entretien : (un compte google doit être obligatoirement créé pour déposer les vidéos)

- parcours sur une épreuve CSO 70-80 cm (club 2 ou 3 ou plus) en concours ou en structure

- travail sur le plat incluant la position assise aux 3 allures avec et sans étriers

- vidéo visionnée par les enseignants qui se réservent la possibilité de convoquer certains élèves à des tests d'équitation
- candidats doivent être reconnaissables sur la vidéo
- l'envoi doit bien mentionner les nom, prénom et la classe demandée.

3) Dossier candidature

Le candidat doit déposer sur le drive une semaine avant la date du mini stage les pièces suivantes :

Le présent dossier entièrement renseigné (y compris la partie concernant l'établissement d'origine et la lettre de motivation) ([lien vers dossier de candidature drive https://www.kernilien.fr/index.php/fr/8-les-formations/375-ministage-et-candidature-filiere-hippique](https://www.kernilien.fr/index.php/fr/8-les-formations/375-ministage-et-candidature-filiere-hippique))

- La copie des bulletins scolaires de cette année (2023/2024) et de l'année précédentes (2022/2023)
 - le niveau en sport est évalué d'après les bulletins
 - le comportement en classe est analysé.
- Une attestation du coach du club fréquenté attestant du niveau équestre du candidat.
- Une copie de la licence.

4) Réalisation du mini stage

Le candidat doit venir le jour du mini stage avec :

- Une enveloppe autocollante (format 220x110) timbrée pour envoi rapide de 20 gr, pour la réponse à la candidature
- SA TENUE D'EQUITATION (uniquement pour les élèves convoqués à un test d'équitation après étude des vidéos).